



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 27 juin 2016 à 19 heures 00

L'an deux mille seize et le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Isabelle ALIBERT (arrivée à 19h17), Marianne ARRIGO, Nathalie CHAUVET, Sonia REBOUL, Terry ADGE, Paula SERRANO, Jacques LLORCA, Gilles FOUGA, Pierre CAZENOVE, Danièle NESPOULOUS, Christian BEIGBEDER, Delphine REXOVICE (arrivée à 19h26), Liliane MOUGIN.

Etaient absents excusés avec procuration :

Isabelle BAINÉE ayant donné procuration à Jean-Louis LAFON
Damien MAURRAS ayant donné procuration à Nathalie CHAUVET

Absents excusés : Stanislas THIRY

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

- 1/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 mai 2016 à l'**UNANIMITE**
- 3/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance

4/ Enumération des décisions prises par le Maire depuis le dernier conseil :

N°2016-12 – Décision de recourir à un emprunt à hauteur de 390 000 euros auprès du Crédit Agricole

N°2016-13 – Décision de recourir à un emprunt à hauteur de 390 000 euros auprès du Crédit Agricole, modification de la durée de remboursement.

N°2016-13 bis – Modification de la régie de droits de place auprès du service Associations-Protocole

N°2016-14 – Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la banque postale d'un montant de 200 000 euros.

N°2016-15 – Fixation de la RODP pour les ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

N°2016-16 – création de régie de recettes animations

Vote des Rapports :

RAPPORT N°6 : INTERCOMMUNALITE – SDCI – Avis sur projet de fusion CCNBT/CABT

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit d'approuver la motion en réponse à la mise en œuvre du SDCI

ADOpte A L'UNANIMITE

(6 n'ont pas pris part au vote : LLORCA, NESPOULOUS, FOUGA, BEIGBEDER, CAZENOVE, REXOVICE)

RAPPORT N°7 : FUNERAIRE – Cimetière – Modification des reprises de concessions

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit d'approuver le retrait des concessions N° 1-1-10 et N° 1-4-83 de la liste des récupérations des concessions

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°8 : FESTIVITES – Tarifs municipaux - Modification

Rapporteur Madame Danièle BOURDEAUX

Il s'agit d'adopter les tarifs des emplacements pour la fête locale et pour la journée du Sport pour Tous

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°9 : FINANCES —Tarifs budget annexe SEJ - Modification

Rapporteur Monsieur Ghislain NATTA

Il s'agit d'approuver les nouveaux tarifs du SEJ pour la rentrée scolaire 2016-2017

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°10 : AFFAIRES SCOLAIRES – Mise à disposition – Convention avec la crèche les Petites Pousses

Rapporteur madame Arlette RAJA

Il s'agit d'approuver la convention de mise à disposition des locaux entre l'association « Les Petites Pousses » et la Commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°11 : FESTIVITES – Gestion des évènements forains – Approbation du règlement.

Rapporteur Madame Danielle BOURDEAUX

Il s'agit d'adopter la mise en place d'un règlement pour les forains.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°12 : URBANISME – PUP chemin de la Mouline – Approbation de la convention avec les époux PERIS

Rapporteur Monsieur Serge CUCULIERE

Il s'agit d'approuver la modification de la convention présentée en annexe.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°13 : AFFAIRES SOCIALES – Manifestations/ Animations – conventions avec Hérault Sport

Rapporteur Madame Arlette RAJA

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer au travers de diverses conventions avec Hérault Sport la mise à disposition de personnel et/ou de structures et/ou de matériel dans le cadre de manifestations ou animations qui se dérouleraient sur le territoire communal jusqu'en 2020.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°14 : AFFAIRES SOCIALES – CONVENTION CLIS avec Mèze

Rapporteur Madame Arlette RAJA

Il s'agit de d'accepter le coût de fonctionnement de 975€ par enfant pour l'accueil en classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) de la ville de Mèze.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20h13